



SYNOPTIQUE DE MARCHÉ

.....2

CALENDRIER DES ASSEMBLEES GENERALES 2020

.....3

DIVIDENDES 2020

.....4

TABLEAU DE BORD

.....5

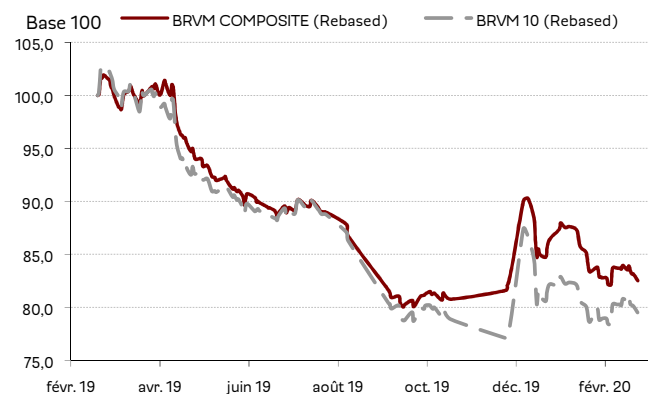
FAITS MARQUANTS

- Le marché financier régional clôture en baisse au terme de la séance de ce mercredi.
- Les indices BRVM Composite et BRVM 10 terminent en repli respectivement de 0,14% à 132,89 pts et de 0,20% à 124,11 pts.
- Le flux transactionnel de la séance se situe à 1 156,7 M FCFA drainé par SONATEL SN (1 130,2 M FCFA), BOA BENIN (5,2 M FCFA) et SIB CI (3,6 M FCFA).
- CIE CI (-3,70%), BOLLORE TRANSPORT & LOG. CI (-3,21%) et PALM CI (-1,96%) enregistrent les plus fortes baisses. Elles terminent respectivement à 1 300, 1 355 et 1 000 FCFA.
- A l'opposé, BERNABE CI (+7,25%), SODE CI (+5,66%), et SICABLE CI (5,00%) enregistrent les plus fortes hausses. Elles clôturent respectivement à 740, 2 800 et 630 FCFA.

Synoptique de marché

BRVM Composite	132,89 pts
Perf quotidienne	-0,14%
Perf annuelle	-16,55%
BRVM 10	124,11 pts
Perf quotidienne	-0,20%
Perf annuelle	-16,77%
Volume en (M FCFA)	1156,7
Capitalisation en (M FCFA)	3 992 668

BRVM Composite depuis le 08/04/2020



Classement du volume Marché

Valeurs	Volume En K CFA	% Volume
		Total
SONATEL SN	1 130 220,0	97,7%
BOA-BENIN	5 271,3	0,5%
SIB	3 649,4	0,3%
SOGB CI	3 629,8	0,3%
ONATEL BF	2 598,3	0,2%

Top 5 des indices sectoriels

Indices sectoriels	Points	%Var	YTD
BRVM DISTRIBUTION	215,6	0,6%	-14,9%
BRVM INDUSTRIE	33,2	0,3%	-11,8%
BRVM AUTRES SECTEURS	290,0	0,0%	-4,1%
BRVM SERVICES PUBLICS	398,7	-0,1%	-19,5%
BRVM AGRICULTURE	66,3	-0,1%	-22,8%

Palmarès

	Valeurs à la hausse	Clôture	Variation	Quantité échangée
1	BERNABE CI	740	7,25%	138
2	SODE CI	2 800	5,66%	110
3	SICABLE CI	630	5,00%	100
4	FILTISAC CI	995	4,74%	65
5	TOTAL SN	1 275	3,66%	46

	Valeurs à la baisse	Clôture	Variation	Quantité échangée
1	CIE CI	1 300	-3,70%	412
2	BOLLORE TRANSPORT & LOG	1 355	-3,21%	1200
3	PALM CI	1 000	-1,96%	145
4	CORIS BANK INTERNATIONA	7 590	-1,43%	3
5	ECOBANK COTE D'IVOIRE	2 955	-1,34%	318

NB : La variation est calculée par rapport au dernier cours traité.

Calendrier des Assemblées Générales 2020

SICABLE : 27/03/2020 09:00 Hôtel AZALAI, Bld VGE à ABIDJAN

BANK OF AFRICA BF : 30/03/2020 10 :00 Salle LAICO Hôtel OUAGA 2000

BANK OF AFRICA BN : 01/04/2020 10 :00 NOVOTEL à Cotonou

BANK OF AFRICA NG : 02/04/2020 10:00 Centre de Formation de la BOA NIGER (Siège)

CORIS BANK INTERNATIONAL : 08/04/2020 09:00 Hôtel SOPATEL SILMANDE SA

BANK OF AFRICA ML : 25/04/2020 10:00 Siège de la BOA MALI

Dividendes 2020

Société	Dividende Brut (FCFA)	Dividende Net (FCFA)	D/Y net	Date de Paiement
SONATEL SN	1 361	1 225	9,42%	05/05/2020
ONATEL BF	442,38		14,32%	01/06/2020
SICABLE CI	83,33	75	11,90%	
BOA NIGER	429,7		12,10%	
BOA BENIN	459	436	12,11%	15/05/2020
CORIS BANK IN	480	420	5,53%	
BOA BF	423	370	10,85%	04/05/2020

(*) calcul du d/y avec le montant du dividende brut pour ONATEL BF



Siège : 2ème étage, immeuble XL sis à Abidjan, plateau,

Boulevard de la République (à côté de l'hôtel TIAMA)

Tel: +225 20 30 21 22

Disclaimer

En recevant le présent document, le destinataire accepte de manière ferme et irréfragable d'être lié par les termes et limitations ci-après. Le présent document a été préparé et diffusé par les entités et affiliées du Groupe BMCE Bank of Africa parmi lesquelles, l'ensemble des entités du groupe BMCE Capital S.A. et de BOA Group S.A., (ci-après désignées conjointement, le « **Groupe BMCE Bank of Africa** »).

Le présent document ne constitue pas une offre de contrat, une sollicitation, un conseil ou une recommandation de la part du Groupe BMCE Bank of Africa, en vue de l'achat ou de la vente du ou des produits qui y sont décrits. Les informations contenues dans le présent document sont communiquées à titre purement indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Elles sont sujettes à des modifications à tout moment et sans préavis, notamment en fonction des fluctuations de marché.

Avant tout investissement dans le produit objet des présentes, le destinataire doit procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations qui lui ont été fournies, à sa propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant s'il le juge nécessaire, ses propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Les investisseurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à l'égard des informations historiques; les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Sous réserve du respect des obligations que la loi met à la charge des entités du Groupe BMCE Bank of Africa, le destinataire et / ou les destinataires du présent document, déclarent expressément et irrévocablement que les entités du Groupe BMCE Bank of Africa, ne pourront nullement être tenues responsable des conséquences financières ou de tous autres préjudices directs ou indirects de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans ledit produit ou de l'utilisation quelconque qui sera faite du document. Les entités du Groupe BMCE Bank of Africa attirent l'attention du destinataire sur le fait que la valeur de marché des produits peut fluctuer significativement en raison de la volatilité des paramètres de marché et de la valeur des références sous-jacentes. Elle peut, le cas échéant, (i) être nulle et conduire dans cette situation à la perte totale du montant initialement investi, (ii) voire négative (ce qui signifie qu'elle consiste en un montant dû par vous) et conduire à un risque de perte illimitée. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans certaines situations, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Bien que les informations fournies aient été obtenues de sources publiques ou non publiques pouvant être considérées comme fiables, et bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour préparer ce document, le Groupe BMCE Bank of Africa n'atteste et ne garantit explicitement ou implicitement ni son exactitude ni son exhaustivité et n'accepte aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou omission, y compris en cas de négligence ou d'imprudence. Les éléments des présents documents relatifs aux données de marché sont fournis sur les bases de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les chiffres relatifs aux performances et simulations de performances passées ont trait à des périodes antérieures et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le présent document a été préparé à l'intention de son ou de ses destinataires. Il est destiné à leur seul usage interne. Ce document s'adresse à des investisseurs avertis aux risques liés aux marchés financiers. Si un particulier venait à être en possession du présent document, il ne devra pas fonder son éventuelle décision d'investissement uniquement sur la base dudit document et devra consulter ses propres conseillers.

Le produit objet des présentes, peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations spécifiques et / ou nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisé à investir dans ce produit. En investissant dans ce produit, vous déclarez au Groupe BMCE Bank of Africa, que vous êtes dûment autorisé, par votre statut juridique et / ou vos règlements internes, à cette fin et ce, tout au long de la subsistance de votre relation avec l'une quelconque des entités du Groupe BMCE Bank of Africa.

Le présent document en ce compris l'ensemble des informations, explications, données, marques, logos, raisons sociales et noms de domaine, etc. sont la propriété exclusive de, ou ont été valablement acquis par, le Groupe BMCE Bank of Africa. Il est totalement interdit de copier, modifier, reproduire, republier, distribuer, afficher ou transmettre ce contenu au profit d'une personne de droit privé et/ou de droit public, pour des objectifs lucratifs ou non-lucratifs; et ce indépendamment du support ou du moyen de communication et sans prendre en compte la bonne ou mauvaise foi de la personne réalisant l'une des actions susmentionnées. Ce contenu est pour usage individuel et strictement personnel. Il ne peut servir à une exploitation à objet ou à fin commerciale. Ces interdictions ne peuvent connaître aucune exception, sauf quand les personnes dûment considérées propriétaires des droits de propriété intellectuelle de ce contenu y conviennent. Toute violation de ces règles fait encourir à la personne qui l'a réalisée les sanctions pénales prévues à ce sujet et les poursuites judiciaires nécessaires au rétablissement des droits des auteurs et au dédommagement de ceux-ci. Tout litige concernant les présentes règles relèvera de la compétence des Tribunaux de Casablanca. »